

Dérives adolescentes : de la délinquance au djihadisme

Danièle Epstein

Préface d'Olivier Douville

Coll : Des travaux et des jours. Toulouse, Erès, 2018.

Recension : Louis Moreau de Bellaing

L'auteure a travaillé, pendant de longues années, comme psychologue, à la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Ce qui lui a donné une expérience sans égale de la délinquance chez les jeunes. Il s'agit d'un combat de sa part et de celle des jeunes. Ils et elles mènent ce combat non contre l'ordre judiciaire, mais pour que « la logique institutionnelle n'obscurcisse pas la logique du sujet ». C'est le quotidien que Danièle Epstein veut aider les jeunes, délinquants djihadistes ou non, à réintégrer, c'est-à-dire à reconnaître comme une réalité psychique et sociale vivante et vivable.

Dans sa préface, Olivier Douville parle de ces adolescents qui se croient voués à « une soif d'absolu », à des non lieux, à des non êtres et se sentent appelés par des idéaux souvent funestes », l'adolescent(e) se prend lui-même/elle-même pour sa propre cause et demeure hermétique à tout ce qui permet toute ouverture ou remaniement en partage.

Danièle Epstein définit le djihadisme comme l'expression d'une naturalisation de la vie humaine, laissant au rebut les questions sans rêve et sans révolte. Dans la perspective de l'autre, elle note que « le drame de l'identité chez certains jeunes est de vouloir gagner un poids d'existence au prix de la destruction d'autrui et de leur propre destruction ; loin du pacte, ils pensent se mettre à l'abri d'un monde absolu, tyrannique, obscur qui serait enfin celui qui n'a pas peur de la mort donnée et de la mort subie. »

« L'époque moderne, dit Douville, trouve traduction, accueil et relais dans des idéaux articulant le singulier et le collectif, en liant le sujet au fil des générations qui les ont constitués... Revenir à une origine qui serait pure, inentamée, soumise à un point zéro, voilà un trait ahurissant de (certains) idéaux, trait proprement psychotique qui semble être passé dans les horizons les plus virulents que connaisse notre époque... C'est alors la loi la plus cruelle, la plus obscène qui insiste, celle de ce surmoi qui se collectivise dans des idéaux de néant (souligné par moi) ».

Dans un avant-propos, Danièle Epstein rappelle qu'elle intègre la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) dès sa propre jeunesse. Son livre se propose de mettre en évidence et en cause ce qui se joue – ou devrait se jouer – « au carrefour du singulier et du champ du judiciaire, pour que l'acte délinquant soit l'occasion d'une prise en charge qui fasse ouverture pour des enfants (ou des jeunes) aussi déstructurés que le monde qui les porte ».

Le premier chapitre s'intitule *Fracture ouverte ou coma dépassé ?* Dans les émeutes en banlieue, en accomplissant leur quotidien (les voitures brûlées par exemple). « Les jeunes flambent leur vie » ils brûlent leurs rancunes en incendiant leur quartier, « les jeunes s'échappent ainsi de l'angoisse du vide qui les étirent ». L'auteure ajoute : « La clinique se nourrit de la dimension du *socius*. Les adolescents qui font la Une des médias sont nos miroirs et nous renvoient en actes ce que nous leur avons transmis, mais

aussi, en ce temps de déliaisons, le principe d'intégration ne fait plus recette et cède la place à un repli identitaire et à l'inflation communautaire ».

Au chapitre deuxième, *Dérives adolescentes*, l'auteure dit que « les adolescent(e)s délinquant(e)s sont des Epsilon, agressant pour montrer qu'ils existent et hurlent leur refus d'être laissés pour compte. Posés là sans but, ils ne savent pas d'où ils viennent, ni qui ils sont ». Douville, dans sa préface, disait qu'un problème de la responsabilité (souligné par moi) se pose à la politique – je dirai aussi au politique – de notre temps, c'est-à-dire « celui de notre estimation européenne de la question du prix à payer lorsque la soumission aux diktats libéraux implique l'action psychique de pans entiers de la génération qui vient ». Se pose la nécessité de créer une conscience politique au sens du politique et un esprit critique dans nos cités et dans nos lieux de vie. Danièle Epstein note l'insuffisance du recours émancipateur aux valeurs dites seulement de la République.

« J'existe à l'envers » peut dire le « raté » de l'intégration, mégalomane pour ne pas être mélancolique, il se noie dans sa toute-puissance, ne parvient pas à donner du poids à une vie de plume. Il partage son désespoir dans une révolte anonyme. Il tente de laisser une trace là où il a le sentiment d'avoir été effacé ; la trace de son existence est à la mesure de son sentiment d'inexistence, la trace de sa puissance à la mesure de son impuissance. L'adolescent(e) a peur de l'autre en lui, une peur informe. L'insécurité psychique, mesure de l'effraction, du mal finir, s'étaye sur le passé, et sur l'insécurité du présent où la jungle fait loi à la place de la Loi.

De maltraité il devient maltraitant. Il y a chez lui un appel maladroit et raté, celui d'être reconnu pour exister. Son désir de vivre passe par le risque de la mort. Il s'agit de transmuter le désespoir en espoir. Un autre, qui le prend en charge, peut lui permettre d'élaborer sa « vitalité destructrice ».

« Etre adolescent, dit Danièle Epstein, c'est chercher et malmener les parents, se remettre en question, pour se chercher, pour se trouver. C'est chercher le souffle de son propre désir. Le retour de l'archaïque « met à vif le fantasme et fait de la scène adolescente un champ de bataille libidinal ».

Comment négocier avec cette part de soi-même qui fait un retour explosif sur la scène du social ? C'est le temps de dé-coller pour décoller, c'est le temps du détournement des limites pour se prouver qu'on est un homme, jusqu'à oublier qu'être un homme, un humain, tient justement à la reconnaissance de ses limites.

Interdire, c'est introduire un dit, un dire entre, pour qu'il y ait de la coupure et du lien, condition de l'altérité. Lorsque l'interdit notamment de l'inceste disparaît de la scène, ou bien l'envahit de sa toute-puissance incarnée, le discrédit touche tout ce qui vient faire limite.

Quand l'enfant n'a pu se fonder dans un lien tempéré par la loi, certes celle du père et de la mère, mais aussi, en lui, celle du politique questionnable et questionnée, l'adolescent agite son fantasme de toute puissance dévorante, à la mesure de son effroi d'être dévoré.

Ce sont, dit l'auteure, les « cendres du parricide » qui permettent de sortir du monde de la jouissance, de la fusion avec la mère, pour entrer dans le monde de la parole, de

la culpabilité, de la Loi. L'interdit de l'inceste met une limite à la jouissance et à l'humanité. Le passage à l'acte peut être une façon d'échapper dans le réel à l'empire du maternel, en s'arrachant de l'identification au phallus quand la métaphore paternelle n'a pu habiter la mère.

Lorsque les « cendres du parricide » n'ont pu assurer la stabilité narcissique entre Réel, Symbolique et Imaginaire, la violence surgit pour exister. Privé de la métaphore paternelle qui limite le lien de dépendance maternelle - la Loi de la mère -, l'adolescent(e) se retrouve sans issue sublimatoire. Son savoir impliquerait de se décoller du corps de la mère, d'en finir avec la jouissance fusible pour entrer dans le champ du langage. Au plein de la fusion avec la mère, peut se substituer le désir d'apprendre. Lorsqu'il y a interdit du travail psychique protecteur, les failles de la symbolisation se transforment en cassures du savoir. Est atteint le fondement du processus de symbolisation (lire, écrire, compter) et cela engendre le lit de l'exclusion. Le travail de l'institution permet l'ouverture possible, en s'appuyant sur un autre dans le transfert, pour trouver la possibilité de nommer les zones obscures qui font loi et s'exposer au risque du « gai savoir ».

Dans le troisième chapitre, *Une écriture de l'originnaire* l'auteure note qu'un passé qui ne passe pas par des représentations crée chez l'adolescent(e) une rupture. Il/elle n'a plus accès à l'imaginaire et vit dans un monde de violence. Les premières marques de l'autre sur son corps en tant que différences sont toujours transhistoriques. Ce sont ces traces qui marquent l'adolescent (e). Le langage ne suffit pas pour décoller du réel qui l'aveugle. Il/elle a la rage. « Ça me prend la tête », disent-ils, sans savoir que ce qui leur prend la tête, c'est de ne pas savoir mener ce qui leur prend le corps. On est hors de tout compromis symptomatique. Ce qui compte aujourd'hui c'est le comportementalisme qui veut effacer le symptôme. Mais, précisément sans compromis symptomatique, la pulsion de mort fait loi au-delà de la loi, La langue parle l'adolescent plus qu'il ne la parle. Les signifiants, chez lui, ne renouent pas les mots à d'autres signifiants. Le passage à l'acte peut entraîner le fantasme dans une abolition du refoulement. L'auteure insiste sur le fait que chaque cas est singulier, mais on ne peut s'empêcher de penser que, si les mêmes causes ne produisent pas les mêmes effets, des caractéristiques qui sont aussi sociales entrent en jeu et marquent l'adolescent(e) d'une certaine manière. Par exemple, le nursing, caractéristique moderne positive, entoure l'enfant de soins et le rassure dans la vie. Cela, il/elle ne l'aura pas, si, enfant, il/elle a été abandonné. Danièle Epstein est sensible au défaut de la loi qui casse le lien social. Comme elle le dit fort bien, mais un peu trop, à notre avis, du côté du père. Là où il n'y a pas manqué, c'est parce que le gouffre du vide n'a pas pu se structurer en manque. Dans ce cas, dit-elle, l'adolescent(te) peut ne pas demander, il/elle prend, en se saisissant de l'autre et de ses objets. Affranchi(e) de ses repères, émancipé(e) de l'histoire symbolique, le libidinal mène l'adolescent(e) jusqu'au bout de l'acte, celui de la toute-puissance. L'agir devient une conduite de conjuration où la mort est omniprésente. Il couvre la faille de l'autre, en idolâtrant le semblant. L'autre, le réel imaginaire, devient le persécuteur qu'il faut abattre pour respirer. Le sujet, dit l'auteure, disparaît, imaginé dans l'Un du marché qui produit l'homme-objet complété de l'objet prêt à porter. La

loi du marché, dit l'auteure, s'empare de l'intérieur du désir et de la place vide de l'objet, pour monter une entreprise de comblement du manque, de remblayage du vide.

Au chapitre 5, *Clinique et judiciaire (1) : un nouage autour de de la loi*, l'auteure rappelle ce qu'est sa tâche ; c'est faire en sorte que l'ordonnance du juge permette à un(e) adolescent(e) d'inscrire le délit comme événement à un détour de son histoire, pour en faire le support d'une construction subjective à venir. « Un autre, au nom de la loi (juridique mais référée au légitime), fait barre sur sa fuite en avant et lui « ordonne » de se poser dans le langage au lieu de s'éclater dans l'instant. Comment faire coupure dans le magma bouillonnant, pour que l'événement psychique s'inscrive, pour que l'effet du corps se transforme en effet de mémoire, puis d'oubli, puis de création, dit l'auteure. L'analyste veut faire mentir le destin qui s'ébauche. Le désir de l'analyste s'offre à l'attente de la demande. Ne pourrait-on pas dire que le délinquant devient sujet au moment où il se fait attraper, au moment où quelque chose chute de sa toute-puissance ? Quant à l'analyste, il a aussi à savoir entendre ce qui vient se mettre en travers d'une intention et de sa réalisation. C'est sa fonction d'éducateur, aux frontières du savoir-faire, du savoir-être, du savoir-construire.

Lorsque des adolescent(e)s, inaccessibles, à la dérive de leur violence franchissent les limites, c'est la limite qu'ils cherchent pour s'y buter. Ils trouvent la limite à l'affrontement, à condition qu'un Autre, tienne, contienne. L'analyste prend, dit l'auteure, vis à vis de l'adolescent en dérive le relais d'une mise en cause sociale et politique au sens du politique et fait de cette mise en cause une cause psychique, celle d'un transfert rendant possible, à l'adolescent ou l'adolescente, de se démarquer de la logique judiciaire pour prendre appui sur la dimension et interprétation de la loi, en tant que cet adolescent ou adolescente s'intériorise, se métabolise, se responsabilise, tandis que le passage se fait de l'intime familial à l'inscription dans le social et le politique. En interdisant la coupure qui disqualifie l'agir de la transgression, le magistrat introduit la dimension de l'Autre et simultanément introduit le sujet dans le lien social. Encore faut-il que l'adolescent(e) subjective les mots. La loi pénale ne reprendra sens pour l'adolescent(e) que dans une construction psychique, sinon cette loi juridique, sociale ne pourra prendre consistance, ni faire bord. Mais le rappel de la loi ne suffirait pas, si n'était pas connu le sillon tracé par la première des lois, au premier des individus, celui du meurtre et de l'inceste car cet interdit met une limite à la jouissance, introduit l'enfant à la dimension de l'autre, à l'altérité. C'est ce premier interdit (meurtre et inceste) qui donne son socle à la loi pénale. C'est, dit l'auteure, en introduisant l'adolescent(e) à l'articulation entre l'interdit de la loi pénale, sociale et le premier interdit (meurtre, inceste) que cet(te) adolescent(e) accédera à un politique commun.

Dans le chapitre 6, *Clinique et judiciaire (2) : nouage et dé-nouement*, l'auteure rappelle que l'articulation de la clinique et du judiciaire est non seulement possible, mais nécessaire pour que se nouent ce que l'auteure appelle la loi sociale et la loi symbolique. Les adolescent(e)s, dit Danièle Epstein, ont à faire au juge, au nom de la loi, et le psychologue les reçoit à la demande du magistrat, sans pourtant être là pour (souligné par l'auteure) le sujet, mais pour le juge et pour la justice. Le jugement ne doit pas seulement sanctionner un délit, il doit faire référence à la responsabilité, le degré de responsabilité du sujet par rapport à son acte. La fonction du psychanalyste est de

favoriser le trajet psychique qui amènera le sujet à se poser la question de sa responsabilité dans son destin et à se faire auteur de son histoire. C'est dans la singularité de l'histoire de chacun que peut se découvrir l'articulation entre loi symbolique et loi sociale. C'est dans le singulier de chaque individu humain que se découvre l'articulation au politique. Il s'agit, pour l'adolescent objet de la loi répressive, de devenir sujet d'une loi structurante. Entre la demande judiciaire et l'objet de la demande, il est nécessaire que soit posée, dit l'auteure, l'éthique du sujet. Le sujet est toujours divisé entre ce qu'il dit et ce que supporte son dire. La question qui se pose est alors de transmettre un dire qui ouvre, ne stigmatise pas, mais permette de gagner sur des zones obscures, inarticulées.

Le chapitre 7, *Interculturel (1) : l'identité, une question éthique ou ethnique ?* étudie des adolescent(e)s de l'exil qui échouent à prendre place, lorsque leurs parents se sont déplacés. « Dans le cadre de la justice des mineur(e)s, écrit Danièle Epstein, le symptôme interprété selon la référence à la culture d'origine veut une réponse de fantasmes appelant les parents à soumettre leurs enfants à l'ordre communautaire ». L'auteure dit fort bien qu'en allant dans le sens d'un collage à l'ordre ancestral irréalisable, il est refusé à ces adolescents, face à un incident judiciaire, toute position de sujet pensant et désirant. Le problème, pour ses adolescents de l'exil est plutôt de s'écarter de leur origine pour qu'ils puissent y revenir autrement, différemment. « De la culture des communautés à l'ethnicisme et de l'ethnocentrisme à la race pure, n'y aurait-il qu'un pas et un seul et même combat ? écrit l'auteure. « L'ethnisation, ajoute-t-elle, s'accompagne inéluctablement du racisme dont les références sont parfois ouvertement celles du nazisme ». Les adolescents de l'exil se voient refuser leurs droits et obligations de futurs citoyens dans le pays où ils sont. En tout état de cause, la crispation identitaire mène à l'entreprise perverse.

Dans le chapitre 8, *Interculturel (2) : une transmission à l'épreuve de l'exil*, Danièle Epstein note que l'adolescent cherche l'équilibre entre, d'un côté, le discours parental, de l'autre côté, le discours social aux multiples facettes. Quand les blancs de la transmission s'ajoutent aux blancs de la dépression, les adolescent(e)s tentent de se désenclaver du temps mort. Ils/elles déchantent de cette génération-intervalle et cherchent d'autres ouvertures à des promesses de paradis toxiques. Au mythe du retour triomphant des parents succède le mythe de la pure rédemption des enfants au pays des ancêtres. L'évènement délinquant se fait évènement de paroles qui traverse les générations.

Le chapitre 9, *De l'agir destructeur à l'acte créateur, l'immémorial à l'œuvre* pose dès l'abord une question. Des adolescent(e)s démunis de tous talents apparents, pourraient-ils/elles puiser à la source de leur violence pour en faire une source de créations afin de rompre l'autodestruction, d'appriivoiser le destin et d'en livrer l'énergie créatrice ? Cette énergie créatrice trouverait-elle sa source dans une sorte de grand trou noir infigurable, hors signifié et hors signifiant, autour duquel les êtres humains sont édifiés ?

Chez les adolescents désarrimés, le trait - qui peut être celui réputé de l'artiste - est maintenu à l'état de traces, ratures. Elles les laissent soumis au réel qui les fracasse.

Le savoir, pour l'adolescent(e) désemparé(e), ne parvient pas à s'inventer. Des adolescent(e)s plongent dans le trou noir, et restent soumis à la face opaque au-delà du principe de plaisir, à la loi au-delà de toute loi qui les submerge. Quand le processus de subjectivation est gelé, violence à l'œuvre et violence de l'œuvre tiennent lieu de lien entre la vie et la mort, repère pour ne pas s'effondrer, demeurer vivant.

Mettre en paroles, en histoire ce qui s'est agglutiné en violence est certes nécessaire, mais insuffisant pour que l'agir destructeur se transforme en création. L'exigence de passer par la parole s'accompagne d'un processus où le corps est en jeu, un processus libérateur avant de devenir inventif.

Des adolescents, dans une protestation vitale, n'emploient-ils pas le chemin de la sublimation ? Une violence peut éclater en jeux de langage, en jeu de paroles, de paroles de rejet qui cherchent l'existence de l'autre, qui en appellent à l'autre ?

Au chapitre 10, *Valeur de l'inévaluable*, on peut noter que l'institution, vis à vis de l'adolescent, relève d'un système de gestion managériale de comptable du soin. L'adolescent est traité comme un produit assujéti à une opération politique de soin. L'autre est effacé au profit de l'usager. L'autre de l'analyste fait preuve de résistance contre le et la politique publique du soin, contre ces discours standardisés qui tentent l'effacement de la singularité pour mieux adapter l'individu à une norme. Plus encore, cet individu, on le discrédite lorsqu'il achoppe aux règlements qui zoologisent l'espèce humaine et la chosifient.

L'auteur décrit l'organisation administrative et rappelle la législation. Elles régissent aujourd'hui le soin. L'une et l'autre sont, pour résumer, instrumentalisées et rejettent la fonction analytique, c'est à dire la psychanalyse.

Au chapitre 11, *Le terrorisme, un narcissisme sinistré*, l'auteur note que le travail de la culture (Kulturarbeit) et la sublimation peuvent contribuer à inverser l'intolérance et la haine en respect de l'autre et en tolérance.

Dans une annexe à son livre, l'auteure reproduit la lettre qu'elle a adressée à ceux qu'elle appelle « les politiques et ceux qui les relaient » et où elle donne les raisons - celles qu'elle a exposées dans le chapitre 10 - La valeur de l'in-évaluable - pour lesquelles elle quitte la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Le livre de Danièle Epstein, écrit avec un talent d'écrivain, pensé et réalisé par une psychanalyste en terrain institutionnel ne peut qu'intéresser au plus haut point, par les questions qu'il pose, l'expérience dont il témoigne et par son souci de théoriser, tous ceux et toutes celles qui travaillent en science sociales. Ces questions, cette expérience, ces théorisations, je les ai reprises le plus souvent dans les termes qu'employait l'auteure, bien plus précis et d'un style que je ne pouvais que déformer en le transposant. Du point de vue du psychanalyste, elles vont - ce qui est rare chez les sociologues et les anthropologues — du côté du politique